

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 9 novembre 2020

INFO PRESSE

#NCRelance

Un plan de relance pour l'économie calédonienne

Après le plan de sauvegarde de l'économie calédonienne, déclenché pendant la crise sanitaire du Covid-19 en avril dernier, le plan de relance du gouvernement, co-construit avec l'ensemble des acteurs du monde économique et les partenaires sociaux, a été présenté lundi 9 novembre par Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie.

Ce nouveau plan répond en priorité à l'urgence économique, mais aussi au besoin de réinstaurer la confiance, de relancer la création de richesses et d'emplois. Il est composé de 23 mesures qui ont pour objectifs de soutenir les secteurs durablement impactés, le pouvoir d'achat des Calédoniens, les TPE et PME, la compétitivité, la simplification administrative et l'investissement.

Pour rappel, ce plan de relance est le fruit d'un important travail de concertation, initié en 2019 avec les Grands débats, et poursuivi en 2020 à l'occasion d'une nouvelle tournée de rencontres, puis d'une table ronde de bilan et perspectives réunissant l'ensemble des acteurs économiques

Il compile des mesures nouvelles et des dispositifs gouvernementaux qui ont pu être réactivés, grâce aux efforts conjoints des membres du gouvernement, Christopher Gygès en charge de l'économie, Vaimu'a Muliava en charge de la simplification de l'administration et de la transformation numérique, et Jean-Louis d'Anglebermes en charge du travail et de l'emploi.

Il aura enfin été soumis à l'ensemble des acteurs économiques, notamment à Nouvelle-Calédonie Économie (NC ÉCO), qui réunit les trois chambres consulaires, les trois organisations patronales (MEDEF-NC, CPME-NC, U2P-NC), leurs syndicats professionnels affiliés et l'association de l'interclustering calédonien.

D'autres mesures structurantes seront prochainement proposées, afin de transformer l'économie calédonienne sur le long terme, dans une perspective durable, plus moderne et plus agile.

Le plan de relance pour l'économie calédonienne

Le plan de relance pour l'économie calédonienne est composé de 23 mesures et s'articule autour de six thématiques :

- 1. Soutenir les secteurs durablement impactés** : abandon de charges sociales et fiscales pour ces secteurs, plan de formation pour les personnes au chômage et les salariés en passe d'être licenciés dans le but d'un retour rapide à l'emploi.
- 2. Soutenir le pouvoir d'achat et la consommation intérieure** : suppression de droits de douane pour les produits en provenance de certains pays de la région, prolongation de l'exonération de charges sociales et d'impôt sur le revenu pour la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, prime énergie pour l'achat de matériel économe en énergie, etc.
- 3. Soutenir le tissu économique et l'emploi dans les TPE et PME** : accompagnement et restructuration de leur statut, aide à l'embauche des moins de 25 ans, mise en place de crédits-bail immobilier, orientation de la commande publique vers les TPE calédoniennes, accélération du paiement des factures, soutien aux activités d'export, etc.
- 4. Écrire un nouveau contrat social avec les partenaires sociaux** : confier aux partenaires sociaux le soin de négocier des accords favorisant la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des salariés, avec des propositions concrètes telles que prime d'intéressement, flexibilité du temps de travail, etc.
- 5. Simplifier les démarches administratives** (créer une plateforme numérique pour faciliter l'orientation des entreprises parmi les différentes aides, accompagnements et services qui leur sont dédiés, et poursuivre l'enrichissement des démarches en ligne sur guichet-entreprises.nc).
- 6. Soutenir et dynamiser l'investissement** (faciliter la réalisation des investissements privés, augmenter le plafond de déduction des impôts des travaux réalisés à domicile et l'installation d'équipements verts, créer un fonds d'investissement local, étendre le dispositif de défiscalisation locale aux petits commerces, etc.).

Retour sur la genèse du plan de relance

Août - septembre 2019 : le temps du débat

Le membre du gouvernement en charge de l'économie organise, conjointement avec les trois chambres consulaires, une série de cinq Grands débats dans les trois provinces. Objectif : recueillir les propositions des entrepreneurs, salariés et représentants de collectivités. Au final, plus de 600 personnes auront participé à ces rencontres et contribué à construire la loi du pays de soutien à la croissance de l'économie calédonienne.

Décembre 2019 : la loi du pays de soutien à la croissance de l'économie calédonienne

Les élus du Congrès adoptent la loi du pays de soutien à la croissance de l'économie calédonienne. Ce texte ambitieux et réformateur contient un train de mesures qui vise à favoriser le retour de la confiance et de la croissance. Il s'articule autour de quatre grands thèmes : simplification et modernisation des relations entre les entrepreneurs et l'administration, soutien à l'économie et l'entrepreneuriat, soutien du pouvoir d'achat, protection du consommateur et développement de la concurrence, et enfin transformation et diversification de l'économie calédonienne.

Mars 2020 : crise sanitaire du Covid-19

La Nouvelle-Calédonie compte ses premiers cas positifs au coronavirus Covid-19 et entre dans une situation de crise sanitaire, confine sa population et suspend les vols internationaux réguliers.

Avril 2020 : un plan de sauvegarde de l'économie calédonienne

Le gouvernement, en coordination avec l'État et les provinces, déploie un plan de sauvegarde de l'économie calédonienne, dont l'une des mesures phare repose sur le renforcement du dispositif du chômage partiel avec la création d'une « allocation spécifique Covid-19 ».

Juillet-août 2020 : préparation d'un plan concerté de relance de l'économie calédonienne

Le membre du gouvernement en charge de l'économie organise trois nouveaux Grands débats post-Covid-19 sur la Grande Terre, et des visites d'entreprises à Lifou à l'occasion de la Foire des Îles, dans l'objectif de préparer un plan de relance et de soutien à la croissance de l'économie calédonienne. Ces rendez-vous réuniront près de 300 personnes.

Août 2020 : une table ronde économique de bilan et perspectives

Une table ronde est organisée avec les acteurs du monde économique à l'occasion d'une journée baptisée « Bilan et perspectives économiques et sociales », qui se déroule à la Communauté du Pacifique (CPS).